

Vous avez un **LITIGE AVEC VOTRE VOISIN ?**
Vous êtes **VICTIME DE DISCRIMINATION ?**
Vous avez été **VICTIME D'UNE AGRESSION ?**
Vous voulez **VOUS DÉFENDRE ?**
Vous avez besoin **D'INFORMATIONS JURIDIQUES ?**
Vous avez besoin **D'UN ACCOMPAGNEMENT
DANS VOS DÉMARCHES JUDICIAIRES ?**

LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

vous accompagne et vous guide dans vos démarches,
juridiques et d'accès au droit, dans le respect et
la confidentialité.

La Maison de la Justice et du Droit située à Creil a été créée en 2006 par la Communauté d'Agglomération Creilloise (CAC), devenue l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO), en partenariat avec le Ministère de la Justice. Placée sous l'autorité conjointe du Président du Tribunal Judiciaire (TJ) de Senlis et du Procureur de la République, elle a pour vocation, de faciliter l'accès au droit, d'assurer une présence judiciaire de proximité et d'apporter une réponse rapide aux conflits quotidiens et à la petite délinquance aux habitants de Creil, Cramoisy, Maysel, Montataire, Nogent-sur-Oise, Rousseloy*, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-les-Mello, Thiverny et Villers-Saint-Paul

* Rousseloy ne dépend pas de la juridiction de Senlis



ACCUEIL, ORIENTATION, RENSEIGNEMENTS

Horaires d'ouverture

Lundi : 14 h à 17 h

Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi :

9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 00

26, rue voltaire 60100 Creil

Tel : 03 44 64 46 70 Mail : MJD@creilsudoise.fr



Vous avez besoin
D'INFORMATIONS JURIDIQUES ?
**LA MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT (MJD)**
répond à **VOS QUESTIONS.**

ACSO - DAPV - DCRE - 200217 3000 ex Crédits photos - Shutterstock - ACSO - Ne pas jeter sur la voie publique

www.creilsudoise.fr
f /agglomeration.creilsudoise



**Creil
Sud
Oise**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PRÉSENCE JUDICIAIRE DE PROXIMITÉ SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE (SAUJ)

la MJD met à votre disposition, un greffier détaché du Tribunal Judiciaire de Senlis.

Il vous oriente et vous informe au mieux de vos intérêts. Il peut notamment se charger de transmettre vos dossiers (demande d'aide juridictionnelle, requête auprès du Juge aux Affaires Familiales) auprès du Tribunal Judiciaire de Senlis.

**Du lundi au vendredi
(selon horaires d'ouverture)**

Possibilité de rencontrer sur convocation :

- ▶ L'Association Enquête et Médiation (AEM)
- ▶ L'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte de l'Oise (ADSEAO)
- ▶ Le Délégué du Procureur de la République

Les entretiens liés à ces convocations se tiennent dans les locaux de la MJD

ACCÈS AU DROIT

AVOCATS SUR RENDEZ-VOUS

Consultations d'orientation

Renseignements et prises de rendez-vous

- ▶ En Mairie en fonction de votre lieu d'habitation
- ▶ Au Tribunal Judiciaire de Senlis. Auprès du secrétariat de l'ordre du Barreau des avocats de Senlis **au 03 44 53 66 89**
- ▶ A la MJD.
Prise de rendez-vous et orientation sur place ou par téléphone

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

- ▶ **Information juridique personnalisée,** accessible et concrète en matière de droit de la famille, droit pénal, droit des victimes, droit du travail, droit de la consommation, droit des étrangers
Prise de rendez-vous au 06 95 77 89 02 ou par mail : juriste-creil@cidff60.com
- ▶ **Ecoute, information et accompagnement des femmes victimes de violences sexistes** (violence au sein du couple, viols et agressions sexuelles, harcèlement sexuel)
Prise de rendez-vous au 06 51 53 76 54 ou par mail : psychologue@cidff60.com
- ▶ **Accompagnement individualisé vers l'emploi** à destination des femmes rencontrant des difficultés particulières dans leur parcours d'insertion professionnelle
Prise de rendez-vous au 07 49 04 15 77 ou par mail : v.desmarescaux@cidff60.com

- ▶ Echanges, rencontres et animations sur différents thèmes (l'enfance, l'éducation, la santé...)
Informations au 07 49 45 86 39
ou par mail : formation@cidff60.com

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'OISE (ADIL 60)

Conseil information logement (juriste)
Mercredi matin et après-midi
(sur rendez-vous de préférence)

Conseil information énergie
Les 1er et 3ème jeudi du mois
de 9h00 à 12h00
(sur rendez-vous de préférence)

**Prise de rendez-vous
au 03.44.48.61.30**

AIDE AUX VICTIMES

FRANCE VICTIMES 60

Accueil, information, accompagnement et orientation des victimes d'infractions pénales (vol, violence, escroquerie, accident de la circulation ...)

**Permanences de juristes et psychologues sur rendez-vous
au 03 44 53 95 84**

INTERVENANT SOCIAL

L'intervenant social du commissariat de Creil reçoit toute personne confrontée à des difficultés d'ordre familial, conjugal, social, et procède à une première évaluation de la situation en informant sur les démarches à suivre et en orientant vers d'autres professionnels selon les problématiques rencontrées.

**Prise de rendez-vous au
03.44.61.17.77/06.74.67.72.02
ou par mail :
f.boumeddane@creilsudoise.fr**

RÉSOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

CONCILIATEUR DE JUSTICE

- ▶ Régle à l'amiable les conflits d'ordre civil (ex : difficultés de voisinages, différends propriétaire/locataire ou litiges contractuels d'ordre général)

**Permanences sur rendez-vous
Prise de rendez-vous sur place à
la MJD ou par téléphone**

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

- ▶ Fait respecter vos droits en cas de litiges avec les services publics, de lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, de défense des droits de l'enfant, de déontologie de la sécurité.

**Permanence sur rendez-vous
Prise de rendez-vous sur place
à la MJD ou par téléphone**

**Les
services
sont
gratuits.**

